

Infos espèce envahissante



La chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

La chenille processionnaire du pin, venue du sud de la France, est de plus en plus présente dans notre département.

La présence de cette chenille dans les lieux publics (jardins publics et autre lieux accessibles à tous) peut être problématique du fait de son caractère très urticant. Le moindre contact ou l'inhalation de ses poils peuvent déclencher une réaction allergique plus ou moins forte selon la sensibilité des personnes. Ces poils contiennent une protéine, la thaumetopoeïne, qui provoque des démangeaisons très vives, voire des œdèmes ou des chocs anaphylactiques dans certains cas. La prudence s'impose donc.

En raison de ces problèmes de santé publique et des dégâts qu'elles occasionnent sur les conifères (défoliations), la FREDON Centre Val de Loire propose à ses communes adhérentes et non adhérentes de les accompagner dans leur lutte contre cette espèce envahissante en :

- fournissant du matériel de piégeage efficace et respectueux de l'environnement.
- sensibilisant les communes sur la biologie de la chenille, les différentes méthodes de lutte et les consignes de sécurité à respecter.

Les fiches techniques de 3 pièges vous sont présentées ci-après.

Fiche technique concernant les pièges.

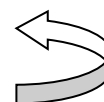
✓ L'éco piège :

- **Utilisation** : piéger les chenilles lors de leurs processions.
- **Période de piégeage** : à placer sur les conifères au mois de décembre et laisser en place jusque fin mai.
- **Détail du piège** :

L'éco piège est composé de plusieurs éléments : joint mousse, ouate d'étanchéité, notice petites pièces, sac collecteur/destructeur, collerette, feuillard et un tube de descente. (voir photo ci-dessous).



Montage de l'Eco-piège



✓ Le piège Delta à phéromone :

- **Utilisation** : piéger les papillons mâles grâce à une phéromone spécifique.
- **Période de piégeage** : à placer sur les conifères ou sur des arbres à proximité à partir du mois de juin et laisser en place jusque fin août.
- **Détail du piège** :

Le piège se compose d'un piège Delta avec un support de plaque engluée. Sur cette plaque engluée, on dépose une capsule contenant la phéromone (voir photos ci-contre). Le papillon mâle, attiré par la phéromone, va venir se coller sur la plaque. 10 pièges par hectare.



✓ Le piège Procerex à phéromone :

- **Utilisation** : piéger les papillons mâles grâce à une phéromone spécifique.
- **Période de piégeage** : à placer sur les conifères ou sur des arbres à proximité à partir du mois de juin et laisser en place jusque fin août.
- **Détail du piège** :

Le piège se compose d'un couvercle avec un boîtier dans sa partie supérieure où l'on place une phéromone spécifique et d'une cuve opaque dans laquelle les papillons seront piégés. C'est un piège de captures massives, idéal pour de grosses infestations. 4 à 7 pièges par hectare.

Ce piège remplace l'ancien modèle avec le sac ci- dessous.



Nouveau modèle Procerex encore plus efficace